

La révolte des prostituées de Lyon

Textes autour de l'occupation de l'église de Saint-Nizier à Lyon en 1975



Chapitre VII

« Le 23 avril, nous avons tenu notre première réunion, en tant que « Collectif des femmes prostituées ». Nous étions soixante-dix dans la salle de la Chronique sociale. Deux ou trois personnes du Nid assistaient à la réunion, mais comme auditeurs. Ils ne se permirent jamais d'intervenir dans nos discussions. Ils étaient seulement là pour nous soutenir par leur amitié.

Ulla prit la parole. Elle expliqua les textes de loi sur lesquels s'appuyaient les policiers et les peines exactes que nous encourions. Nous commençons enfin à comprendre que nous étions victimes d'une interprétation abusive de la loi. Ulla parlait très clairement et, à la fin, je crois que tout le monde avait parfaitement compris la situation.

Ensuite, Me Boyer nous exposa les démarches à faire pour qu'il puisse nous défendre. Il nous demanda une somme dérisoire comme honoraires ; une somme plus symbolique qu'autre chose.

Nous fîmes alors passer dans les rangs une liste sur laquelle chaque femme marquait son nom et son adresse, et nous fîmes une quête pour réunir le montant des honoraires de notre avocat. Enfin, nous rédigeâmes en commun une lettre adressée à Me Boyer, pour lui demander de nous représenter et d'assurer notre défense. Tout se passa dans l'ordre et la méthode. On sentait que les femmes étaient décidées, parties pour une lutte serrée. Maintenant que la machine avait démarré, rien ne nous arrêterait. Plus question de griefs personnels, de jalousies, d'inimitiés ; nous étions unies face à l'Etat qui nous écrasait, et cette solidarité nous remplissait d'énergie.

C'était la première fois dans notre vie de

prostituées que nous nous sentions épaulées, que nous avions l'impression de faire quelque chose, de lever la tête et de regarder les gens en face. Personne ne peut comprendre l'importance de cette prise de conscience : nous étions un groupe de personnes, déterminées à ne plus se faire marcher sur les pieds. Nous existions. »

Chapitre VII

« Le Collectif des femmes prostituées était né. Tout de suite après, nous allions nous manifester publiquement. Ulla apprit qu'un débat sur la prostitution était prévu pour le 29 avril à l'émission de télévision Les dossiers de l'écran. Elle proposa d'y aller pour dénoncer les manœuvres qui nous étouffaient. Avec notre accord, elle téléphona à la télévision et réussit à se faire inviter. Nous commençons à prendre espoir : notre voix serait entendue de l'opinion publique. Nous sortions enfin de la nuit. La même semaine, Ulla m'avait accompagnée chez le commissaire principal, afin de porter plainte pour agression. L'affaire était banale, mais nous en avions maintenant assez des irrégularités de la police. Huit jours auparavant, j'étais au coin avec d'autres femmes. Une voiture s'arrête, deux types braquent sur nous des fusils à canon scié, et nous dévalisent. Immédiatement, nous allons prévenir toutes les femmes de la rue. Au coin stationne une 4 L de la police. Furieuses, nous signalons que des hommes armés font le tour des rues, et nous demandons aux flics de les arrêter. Ce qui est fait, très vite. Dans la voiture, on trouve les fusils, des cartouches et un poignard. Une heure plus tard, une fille arrive en courant dans mon coin : « Attention, ils reviennent ! » Les deux hommes n'avaient plus leurs armes, mais la police les avait relâchés et ils venaient nous annoncer qu'ils reviendraient le lendemain pour nous faire la peau. C'était trop !

Toutes les femmes de la rue se sont réunies pour aller au commissariat demander des comptes. Là, on nous a menacées de nous coffrer si nous insistions !

J'ai raconté mon histoire, et j'ai téléphoné au commissaire principal pour demander un rendez-vous. Une chance pour nous, les flics qui avaient arrêté les agresseurs avaient fait un rapport : il y avait donc une trace de l'affaire.

Après avoir signé ma déposition chez le commissaire principal, j'ai commencé à parler des amendes et des condamnations pour récidive. Nous étions en face d'un homme calme, pas un flic borné ou retors. Ulla et moi avons annoncé ouvertement que les femmes en avaient assez, qu'elles n'avaient plus l'intention de se laisser faire. Et cet homme nous a répondu que nous avions raison, que l'attitude actuelle était abusive... Il ne pensait sans doute pas que notre mouvement allait prendre une telle ampleur.

Le 28 avril, nous organisons une nouvelle réunion. Cette fois, plus de cent femmes sont présentes. Toutes sont d'accord pour lutter. A l'issue de la séance est rédigée une lettre au préfet. Lettre cosignée par une délégation des femmes prostituées et le responsable du Nid à Lyon. Nous demandons une entrevue pour obtenir une révision de l'attitude de la police, une protection et un respect de notre vie privée. [...] »

« Le 29 avril, Ulla part pour Paris. Les femmes se sont cotisées pour régler son voyage. Lors de l'émission, elle parle des amendes et des poursuites que nous endurons ; mais elle a en face d'elle deux policiers qui répondent en faisant dévier la conversation : « On ne lutte pas contre les prostituées, mais contre le proxénétisme. » Ils ne disent pas que les sommes perçues par l'Etat grâce aux amendes sont astronomiques. Qui est le proxénète dans ce cas précis ? La prostitution est une affaire qui

marche, plus d'un milliard pour les caisses de l'Etat !

La réponse à notre lettre du 28 avril nous parvint le 6 mai. Par l'intermédiaire de son chef de cabinet, le préfet acceptait de recevoir les militants du Nid, mais refusait formellement la présence des femmes prostituées déléguées par nous. C'était une gifle de plus, mais elle nous renforça dans notre volonté de lutte. Le Nid, bien sûr, refusa d'aller à la préfecture sans nous. On devait y aborder nos problèmes et, sans notre présence, l'entrevue n'avait plus aucun sens.

Les réunions se multiplièrent. Nous avons décidé de discuter en comité restreint : une femme par quartier, de manière à ne pas impliquer les militants du Nid et ne pas leur faire de tort. Si cela tournait mal, nous ne voulions pas que les amis qui nous avaient toujours aidées en supportent les conséquences.

Cependant, le 12 mai, l'Association pour l'année internationale de la femme organisait un meeting au palais de la Bourse. Le thème en était : « Prostitution et condition féminine ». Nous ne pouvions rater l'occasion de nous faire entendre. Une délégation de quelques femmes s'y rendit donc pour prendre la parole. D'autre part, à la suite du refus du préfet de nous recevoir, nous avons cherché un moyen de faire connaître publiquement nos revendications. Ulla n'avait pas pu parler beaucoup aux Dossiers de l'écran et, de toute façon, il fallait continuer à alerter l'opinion publique. Nous avons annoncé une conférence de presse, où étaient invités les journalistes de la région et, bien entendu les militants du Nid. Le 15 mai, la conférence a lieu dans les locaux prêtés par la Chronique Sociale. (Je n'y assiste pas, étant hospitalisée pour quelques jours ; mais les autres femmes m'ont tenue au courant.) Le ton monte, nous en avons vraiment assez. Notre rancœur éclate, car le mépris du préfet nous a profondément révoltées. La presse apprend la manière dont nous traite la police lyonnaise :

1 – Les amendes outrancières: trois à quatre procès-verbaux par jour pour attitude de nature à provoquer la débauche. Un des papiers signifiant le jugement de police adressé à l'une d'entre nous est libellé ainsi: « Attendu que (...) la susnommée, connue pour se livrer à la prostitution, déambulait à la hauteur du n° 8 de la rue... en adressant des sourires aux passants de sexe masculin, attitude qui ne pouvait laisser aucun doute sur son activité, qu'un tel comportement était de nature à porter atteinte à l'ordre et à la décence... » Nous révélons aussi la manière dont nous sont infligés les P.-V. Les flics passent en voiture ou en cyclomoteur, ils ne se donnent même pas la peine de s'approcher. Parfois, de l'autre bout de la rue, ils désignent une femme du doigt et lui font un signe: pouce levé. Cela signifie qu'ils lui dressent un P.-V. Nous n'en recevons presque jamais le double; mais on nous envoie plus tard par la poste l'ordonnance pénale qui nous condamne au paiement sous peine de poursuites, c'est-à-dire de « contrainte par corps » (emprisonnement).

2 – Les peines de prison. Quelques jours avant la conférence de presse, un vent de panique a soufflé à la réunion des déléguées de quartier. L'une d'entre nous a reçu un avis lui enjoignant de se présenter à la prison le lundi suivant pour y être incarcérée, à la suite d'une condamnation pour récidive. Les récidives, nous en avons toutes maintenant, nous sommes donc toutes menacées de prison.

Pour nous, cela veut dire qu'on pourrait nous enlever nos enfants et les confier à l'Assistance publique. Cette idée nous rend folles.

Enfin, nous demandons une fois de plus le droit à la sécurité comme tous les autres citoyens. Les agressions dont nous sommes victimes, les assassinats impunis, la police qui ferme les yeux, l'opinion publique qui trouve cela presque normal (« après tout, elles le cherchent bien, elles n'ont qu'à faire autre chose »), nous n'en pouvons plus. Nous prenons conscience que nous avons des droits. Et l'une d'entre nous l'exprime très bien devant

les journalistes en disant: « Nous sommes des citoyennes à part entière, et non des délinquantes: en France, la prostitution, est libre. Les amendes s'abattent sur nous au mépris de toute légalité. L'une de nous va aller en prison. Eh bien, nous n'accepterons pas ça. »

Le 22 mai, une femme reçoit sa première condamnation: quinze jours de prison, et 2 400 F d'amende. Les autres avis suivent de près. Pour éviter la prison dans l'immédiat, nous décidons que les femmes condamnées – elles sont trois – iront se cacher.

Nous voudrions frapper un grand coup, pour que tout le monde soit obligé de nous écouter. Mais, en même temps, nous désirons ne pas nous couvrir de ridicule. Nous voulons à tout prix rester dignes, puisque c'est notre dignité de femmes et de mères que nous voulons faire reconnaître. La première idée d'action est une grève totale de la prostitution dans la ville, pendant que certaines d'entre nous s'enfermeraient avec les femmes menacées de prison dans un appartement, et alerteraient la presse et la télévision sur leur action de protestation. Mais nous comprenons vite que la police n'aurait pas de mal à nous déloger à coups de grenades lacrymogènes, et que c'est le meilleur moyen pour faire prendre et enfermer les femmes condamnées.

Quelqu'un propose d'occuper un local public. L'idée est repoussée, car nous ne voulons pas dresser l'opinion contre nous en commettant une action violente.

Finalement, une femme lance: « Et une église? Personne ne nous empêchera de nous réfugier dans une église. Cette fois, c'est en route.

[...]

« Pendant que le Nid tirait à toutes les sonnettes, nous organisons notre grève.

Le jeudi 30 mai, nous fîmes une dernière réunion, à laquelle se rendirent plus de cent femmes. Tout le monde était d'accord pour aller dans une église: nous pensions qu'au

moins là la police ne pourrait pas nous déloger à coups de matraque. Il nous restait quatre jours pour préparer notre opération. Nous ne savions pas combien de temps durerait l'occupation et il fallait, soit trouver quelqu'un pour s'occuper des enfants, soit prévenir les nourrices et les payer d'avance, et aussi mettre les chiens au chenil.

Le vendredi 31 mai, à dix-sept heures, au local du Mouvement lyonnais d'action non violente, les dernières dispositions furent prises par les déléguées des quartiers. Nous pensions au départ occuper la cathédrale Saint-Jean. On se décida finalement pour l'église Saint-Bonaventure, en plein centre de la ville, dans un quartier plus commerçant, donc plus fréquenté que la cathédrale, et proche du principal lieu de la prostitution.

Il fallait aussi organiser des piquets de grève, car tout le monde n'était pas décidé à s'enfermer dans l'église. Lyon compte plusieurs centaines de prostituées « notoires » ; il fallait en prévenir le plus grand nombre, et leur expliquer la nécessité de ne pas travailler, pour nous soutenir. Nous avons pensé à former deux équipes de neuf femmes chacune par vingt-quatre heures. Elles tourneraient en voiture dans Lyon et sur le boulevard de ceinture. Ces équipes étaient formées de volontaires.

Il nous restait à tromper les flics. En effet, si les femmes subissent toutes la répression policière, certaines servent malheureusement aussi d'indicatrices. Nous le savions, et nous étions conscientes que tous nos propos étaient rapportés à la police. Nous ne tenions pas à trouver, le jour venu, un comité d'accueil musclé devant l'église, pour nous en barrer l'accès.

Alors, en accord avec les militants du Nid, nous avons mis au point une ruse. Le lieu de rendez-vous restait officiellement fixé devant le Grand Bazar, un magasin en face de l'église Saint-Bonaventure, le lundi à neuf heures

du matin. Tout le monde y crut, journalistes et policiers compris. En fait, les dirigeants du Nid et six d'entre nous connaissaient le vrai rendez-vous. Au dernier moment, nous avons choisi l'église Saint-Nizier, quelques centaines de mètres plus loin.

Dans la nuit du dimanche au lundi, les militants du Nid commencèrent à tirer les tracts rédigés à la dernière réunion. Ils prévirent aussi les journalistes qui avaient leur confiance du nouveau lieu de rendez-vous en leur demandant de se rendre d'abord au Grand Bazar, pour jouer le jeu.

Pendant le week-end, les policiers qui faisaient le tour du quartier ricanèrent. Ils pensaient bien être les premiers sur les lieux, et se réjouissaient déjà de notre échec. Ils s'imaginaient pouvoir nous cueillir toutes ensemble avant notre entrée dans l'église. Mais nous avons donné la consigne aux femmes d'arriver par groupes de deux ou trois, par des itinéraires différents. Aucune loi n'interdit à une femme d'entrer dans une église, même si elle n'est qu'une vulgaire prostituée. Et nous ne risquerions pas ainsi d'être interpellées pour manifestation sur la voie publique. Les femmes menacées de prison étaient, elles, en sécurité, dans un lieu connu seulement de trois d'entre nous.

Je voudrais insister sur le rôle d'un journal, Libération, qui nous a aidées, depuis le début de l'action, par les articles de son correspondant Claude Jaget. Il a fait son possible pour alerter l'opinion publique sur notre condition et n'a jamais profité de notre état de prostituées pour se livrer à des plaisanteries douteuses ou insinuer quoi que ce soit contre nous. Il a été le seul à avoir suivi la répression policière et notre lutte pendant des mois. »

Chapitre VIII

A SAINT-NIZIER

I

Quand nous occupons les églises,
Ça te scandalise,
Grenouille de bénitier !
Toi qui nous promettais le diable
Nous venons manger à ta table,
A SAINT-NIZIER.

II

« Tu as beau invoquer la Vierge,
Brûler tous tes cierges
et crier au péché !
Pour quelques-uns qui nous méprisent,
Combien d'autres nous ont comprises
A SAINT-NIZIER.

III

Durant des siècles de silence
et d'intolérance,
Nous étions habituées
à être traitées comme des bêtes !
Nous avons relevé la tête
A SAINT-NIZIER.

IV

En utilisant leurs matraques
Les flics à Chirac,
Ponia, Lecanuet,
Ont cru gagner une bataille !
Il ont fait une erreur de taille
A SAINT-NIZIER.

V

Nul ne peut plus nous faire taire !
De toute manière,
Nous voulions arracher
le droit d'être ce que nous sommes,
Femmes, et non pas bêtes de somme
A SAINT-NIZIER.

LE FONDS LOUIS BLANC : LES ARCHIVES D'UN PRÊTRE MILITANT DE ILIANA FERRANT-BOUCHAU

Iliana Ferrant-Bouchau est Doctorante au sein du GRHis (Groupe de Recherche Histoire) – Université Rouen Normandie et Cresppa-CSU – Université Paris 8. Elle prépare une thèse de doctorat en histoire et sociologie portant sur les pratiques d'écriture dans le contexte des mobilisations de femmes prostituées (1975 – 1985). Cette thèse en préparation est intitulée « Des tracts aux livres : la mobilisation des femmes Prostituées (1975 – 1985) ».

Cet article est publié à l'occasion de l'événement « À corps et à cris », conditions de vie des femmes et mobilisations féministes, proposé par la Bibliothèque municipale de Lyon, et plus particulièrement de la table-ronde « Un mouvement improbable à Lyon : la révolte des prostituées de 1975 ».



Occupation église Saint-Nizier par les prostituées juin 1975. Copyright Archives Le Progrès

En juin 1975, des femmes prostituées ont mené un mouvement d'occupation d'églises dans plusieurs villes de France pour dénoncer la répression policière et fiscale dont elles étaient victimes, et pour revendiquer un certain nombre de droits dont elles étaient

privées. L'occupation de l'église Saint-Nizier à Lyon pose les fondements d'un mouvement militant international : le 2 juin, premier jour de l'occupation, est aujourd'hui célébré comme la journée internationale des travailleurs et travailleuses du sexe. Cette mobilisation fut préparée en étroite collaboration avec la section locale du Mouvement du Nid, en particulier Louis Blanc, Père mariste et aumônier de l'association et Christian Delorme, alors séminariste et militant au Mouvement pour une Alternative Non-Violente.

Les archives personnelles du Père Blanc, riches de renseignements sur l'activité de la section lyonnaise du Mouvement du Nid ainsi que sur les événements de l'année 1975, sont en cours de traitement aux Archives Municipales de Lyon.

Louis Blanc, un prêtre impliqué auprès du monde populaire et ouvrier

Louis Blanc est né le 22 août 1925 dans le quartier de la Croix Rousse et s'est éteint le 15 mai 2019 à l'âge de 93 ans à la maison de retraite mariste du Montet, à Saint-Genis Laval. Ordonné prêtre en 1952, il est proche de la congrégation mariste depuis l'enseignement secondaire, qu'il suit au collège mariste de Sainte-Marie. Fondée en France en 1836, la congrégation mariste est une communauté de chrétiens, prêtres et frères qui consacrent leur vie à l'Évangile et à des missions apostoliques « auprès des jeunes dans l'éducation, en solidarité avec les exclus et les marginalisés, dans la pastorale de paroisses qui sont davantage missionnaires et en soutien des personnes en recherche de sens à la vie ».

D'abord aumônier de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.), Louis Blanc a consacré cinquante ans de sa vie au Mouvement du Nid, entre 1966 et 2007. S'il s'y engage initialement en qualité d'aumônier – d'abord dans

la région lyonnaise, puis à Chartres à partir de 1983 et à Nevers à partir de 1996 où il fut également aumônier de prison, Louis Blanc ne cessa de s'impliquer en tant que militant au sein de diverses commissions du mouvement (« loisirs », « réinsertion », « contacts »).

Qu'est-ce que le Mouvement du Nid ?

Le Mouvement du Nid est la principale association abolitionniste de France. Elle est fondée en 1946 par le Père André-Marie Talvas, fervent défenseur de la loi « Marthe Richard », une loi promulguée la même année qui acte la fermeture des maisons closes et marque le ralliement de la France à un régime politique abolitionniste en matière de prostitution. Jusqu'alors, le réglementarisme était en vigueur : considérant la prostitution comme un mal nécessaire, ce régime entend en réglementer les pratiques afin de les contenir. L'abolitionnisme, quant à lui, a pour objectif de faire disparaître la prostitution estimant qu'elle relève d'une activité incompatible avec la dignité humaine. Elle est définie comme une violence per se, dont les personnes prostituées sont les victimes des proxénètes et des clients agresseurs. L'abolitionnisme se distingue du prohibitionnisme, assez peu représenté en France, qui pour sa part vise à interdire la prostitution et en condamne toutes les actrices, y compris les personnes prostituées.

Le Mouvement du Nid est donc une association reconnue d'utilité publique, subventionnée par l'État, qui entend lutter contre les causes de la prostitution avec les personnes prostituées par trois types principaux d'action : « la rencontre et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, la prévention auprès des jeunes et la sensibilisation des acteurs sociaux et du grand public et le plaidoyer [auprès de personnalités politiques] ».

D'inspiration chrétienne, le Mouvement du Nid est fortement lié aux J.O.C., dont beaucoup de ses membres sont issus. Son action s'articule autour d'une activité de soutien moral aux personnes prostituées, à laquelle s'ajoute un accompagnement social et une mission de réinsertion. Depuis 1971, le Mouvement du Nid désigne la structure portée par les militants bénévoles, en charge des rencontres et des activités de sensibilisation. L'Amicale du Nid, quant à elle, ne regroupe que des professionnels salariés (travailleurs·euses sociaux·ales, psychologues, comptables et juristes) en charge des structures d'accueil et de réinsertion.

La révolte des femmes prostituées, la semaine « la plus extraordinaire de sa vie »

En 1966, Louis Blanc s'investit dans le Mouvement du Nid en tant qu'aumônier au « Foyer Bel-Air » de Villeurbanne. Ce Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale du Mouvement du Nid accueille les femmes qui souhaitent mettre fin à leur activité prostitutionnelle. Après une mise en disponibilité en septembre 1974, il s'investit dans la commission « contacts » de la section lyonnaise. L'activité de cette commission consiste à rencontrer sur une base régulière les personnes exerçant la prostitution dans les rues de Lyon, afin de créer du lien et de briser l'isolement.

C'est dans ce contexte qu'en janvier 1975 il rencontre notamment Ulla, l'une des figures principales de la mobilisation lyonnaise. « La Fronde », comme il l'appelle, résulte de ces nombreux échanges durant lesquelles les personnes prostituées font part de leurs doléances aux militant·es du Nid. Depuis 1972, ces derniers soutiennent les femmes prostituées et dénoncent l'attitude de la police lyonnaise, impliquée dans une affaire de proxénétisme et de corruption qui met en

cause Louis Tonnot, successivement chef de la brigade des mœurs puis sous-directeur de la sûreté urbaine.

En 1975, le climat de répression policière et fiscale envers les femmes prostituées se renforce et se traduit par la multiplication des procès-verbaux pour racolage et des gardes à vue, depuis que la fermeture des hôtels de passe les contraint à travailler dans la rue. L'arbitraire de ces pratiques, qui rendent possible la verbalisation d'une même femme plusieurs fois par jour, s'ajoute au désintérêt manifeste du corps de police pour la sécurité des prostituées (trois assassinats sont classés sans suite entre mars et août 1974). La remise au jour d'une loi condamnant les récidivistes du délit de racolage à des peines de prison finit par mettre le feu aux poudres, d'autant que beaucoup d'entre elles sont mères de famille.

C'est ainsi qu'éclate, le 2 juin 1975, la révolte des prostituées à Lyon : une centaine de femmes occupent l'église Saint-Nizier pendant huit jours, durant lesquels Louis Blanc resta à leurs côtés. Elles demandent la fin de la pratique du « fichage » (officiellement supprimée depuis 1946), de l'arbitraire en matière d'amendes, la suppression des peines de prison, le respect des personnes, de leur intégrité et de leur vie privée. Elles réaffirment à cette occasion leur opposition ferme à toute initiative concernant la réouverture de maisons closes. Le Mouvement du Nid se fait alors le relai de ces revendications. Cette occupation prend immédiatement une ampleur inédite. La presse nationale puis internationale relaie les faits. Les habitant-es de la ville de Lyon apportent leur soutien aux manifestantes, suivis par des collectifs militants féministes et engagés à gauche. Le plus remarquable est peut-être le ralliement des prostituées d'autres villes, faisant de cette mobilisa-

tion un mouvement national. Le 6 juin, une centaine de prostituées occupent une église à Marseille, d'autres, moins nombreuses, se rendent à l'église Saint-Joseph de Grenoble, et le 7 juin le mouvement gagne Paris où une cinquantaine de femmes occupent la Chapelle Saint-Bernard de Montparnasse. De nouvelles revendications apparaissent, autour de l'accès à la Sécurité sociale, aux prestations sociales pour leurs enfants, et la reconnaissance d'un « métier ».



Après une évacuation violente des lieux occupés, la lutte fut disséminée sur une dizaine d'années par une série d'événements dont les plus marquants sont les États généraux de la prostitution à Lyon en juin 1975, et les Assises Nationales de la prostitution à Paris en novembre 1975, auxquels participe aussi le Père Blanc. Ces luttes contre toute forme de discrimination à l'encontre des personnes prostituées et pour leur accès au droit commun s'internationalisent en février 1985 lors du 1er Congrès International des Prostituées, à Amsterdam. Ravivées en 2003 par l'adoption de la loi de Sécurité Intérieure, elles sont aujourd'hui plus que d'actualité. Cinq ans après l'adoption de la loi de pénalisation du client du 13 avril 2016, les associations de travailleurs et travailleuses du sexe françaises soutenues par Médecins du Monde se mobilisent contre les logiques répressives qui les précarisent dans l'exercice de la prostitution et accroissent les dangers en termes de violences et de risques sanitaires.

Le fonds Louis Blanc aux Archives Municipales de Lyon

Les Archives Municipales de Lyon ont accueilli les archives personnelles du Père Louis Blanc à la suite de son décès en 2019. Les dossiers conservés dans la maison de retraite de Sainte-Foy-lès-Lyon où il séjournait témoignent non seulement d'un grand sens de l'organisation, d'un désir d'exhaustivité, d'une implication forte mais aussi d'une volonté de garder la trace d'un événement qu'il qualifie dès ses débuts d'historique. Il a bien sûr conservé tous les documents relatifs à son activité au sein du Mouvement du Nid, depuis les notes prises en réunion et les rapports de la commission « contacts » jusqu'aux collections complètes des revues de l'association (successivement intitulées Moissons Nouvelles, Femmes et mondes puis Prostitution et Société). Mais il a également composé, jusqu'à la fin de sa vie, des dossiers thématiques renseignant les différents débats et initiatives politiques concernant la prostitution en France. À ceci s'ajoutent les nombreuses correspondances qu'il entretenait avec diverses personnes rencontrées dans le cadre de son activité d'aumônier. Toutefois, ces archives ne se limitent pas à des sources provenant d'associations d'inspiration religieuse, ni même à son activité cléricale puisque Louis Blanc avait aussi le soin de lire les productions de femmes prostituées ou ex-prostituées. En ce sens, sa bibliothèque personnelle – aujourd'hui intégrée au fonds Michel Chomarat, conservé à la Bibliothèque Municipale de Lyon – est exemplaire pour son exhaustivité en la matière. On y trouve notamment les ouvrages des figures de proue de cette mobilisation : l'ouvrage autobiographique d'Ulla intitulé Ulla par Ulla aux éditions Charles Denu (1976), celui de Barbara titré La Partagée aux éditions de Minuit (1977) ou encore Le Noir est une couleur de Grisélidis Réal paru aux éditions Balland (1975).

Ces archives sont donc avant tout celles d'un militant, impliqué à différents niveaux dans la section locale du Mouvement du Nid : plus de

la moitié du fonds y est lié. De nombreux documents de travail renseignent et informent sur la vie de cette association, son orientation politique, ses rapports avec le siège à Paris ainsi qu'avec les autres sections régionales, leurs échanges et leurs évolutions sur cinq décennies. De la même manière, elles renseignent l'activité des différentes commissions qui composaient cette section lyonnaise, et en particulier la commission « contacts » dans laquelle était fortement impliqué le Père Blanc.

De nombreux dossiers de presse, qui représentent approximativement un quart du fonds, ont été soigneusement établis. Ils compilent des articles de journaux locaux, nationaux ou spécialisés, toutes orientations confondues, concernant la prostitution à Lyon et en France sous différents aspects : mobilisations, congrès, peines de prisons, interviews de femmes prostituées, etc. Ainsi, chaque journée de l'occupation de l'église Saint-Nizier est-elle soigneusement documentée par la quasi-totalité des articles parus à ce sujet.

Par conséquent, ces archives sont aussi celles de l'émergence d'un mouvement militant mal connu, dans la mesure où le Père Blanc et la section lyonnaise du Mouvement du Nid ont participé à initier et à accompagner les mobilisations de femmes prostituées à Lyon en juin 1975. Bien que partielles et partiales, ces archives permettent par leur richesse et leur hétérogénéité une incursion inédite dans l'organisation de ces mobilisations, tant sur la région lyonnaise, que sur les événements d'ampleur nationale. Ces événements sont documentés à la fois par des articles de presse, par des témoignages (des récits recueillis par le Nid ou livrés volontairement), des correspondances et des documents militants. Les tracts originaux y sont notamment conservés. Ce fonds nous éclaire sur leurs natures, leurs genèses, leur mise en forme et leur retentis-

sement médiatique ; mais aussi et surtout sur les relations entretenues entre les différentes femmes prostituées et les principaux·ales militant·es lyonnais·es du Nid.

Ces archives ne renseignent donc pas l'ensemble des actions menées en France à cette époque, ni même généralement les rapports entre le Mouvement du Nid et les mobilisations de femmes prostituées, puisque la section lyonnaise du Mouvement du Nid se distinguait de la ligne nationale de l'association, fermement abolitionniste et donc plus réticente à soutenir ces luttes.

Les archives se font plus sporadiques à ce sujet à partir des années 1980 car Louis Blanc, fervent défenseur du projet abolitionniste qui milite pour la disparition totale et définitive de la prostitution, se distancia des mobilisations de travailleur·euses du sexe dès lors que leurs revendications prirent la direction d'une professionnalisation. À ce titre, Louis Blanc ne s'est jamais associé aux organisations de travailleur·euses du sexe – pas plus aux nombreuses associations de santé communautaires nées dans les années 1990 qu'au STRASS (Syndicat du Travail Sexuel) fondé en 2009 – qui défendent l'autogestion et la décriminalisation de l'activité prostitutionnelle.

Les Archives Municipales souhaitent que soit précisé à la suite de cet article le fait que les archives du père Louis Blanc ne sont pas consultables actuellement.

[NB de la librairie la Dispersion: Le Mouvement du Nid est aujourd'hui loin de la ligne politico-social qu'il a suivi en 1975 lors dans son soutien à cette lutte. Il apparaît intéressant de souligner le soutien de cette organisation à l'époque, ainsi que celle des religieu·ses-x à cette occupation. Ce texte vient interroger l'évolution de l'abolition-

nisme au prime des courants d'aujourd'hui. L'alliance de ces différents acteurs et actrices est à contextualiser et permet d'éclairer leurs visages cette année-là.]



Ulla a été une de ses porte-parole du mouvement des prostituées de 1975 à Lyon. Elle a publié plusieurs livres notamment «Amour amer, livre qui relatait son rôle de leader dans le mouvement des prostituées de 1975.

5 juin 1975. Ulla porte-parole des prostituées lyonnaises (qui occupent l'église Saint-Nizier à Lyon 2eme), se cachant des photographes dans les couloirs de l'hôtel de ville, avant d'être reçue par Louis Pradel. Copyright Archives Le Progrès de Lyon

JEHANNE ZOUHENE,
GRISÉLIDIS RÉAL, PEINTRE
ED. HUMUS
2016

En 1975, lors d'un séjour à Paris, elle assiste à la révolution des prostituées. Plus de cinq cents femmes se mobilisent et occupent des églises dans toute la France, afin de revendiquer des droits des travailleuses et travailleurs du sexe.

Grisélidis Réal déclare dans un interview qu'en pénétrant dans la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, elle est entrée dans la lutte et n'en est jamais ressortie. En effet, à partir de 1977, elle reprend activement la prostitution et mène un combat acharné pour la reconnaissance des droits et de la dignité des prostituées. Bien que la prostitution soit tolérée en Suisse, suivant le principe de la liberté économique (art. 27 de la Constitution suisse), Grisélidis Réal lutte pour la considération sociale de cette activité. Elle affirme choisir de se prostituer à nouveau, jugeant qu'il est plus cohérent et plus percutant de se battre en exerçant une profession. Renversant le cliché de la fille opprimée, esclave d'un maquereau, elle affiche l'image d'une femme forte, érudite, libre de son corps et de ses choix.

Son objectif est de déconstruire les tabous d'honorer une profession qu'elle juge « humaniste » à condition qu'elle soit pratiquée volontairement et dans de bonnes conditions. Elle insiste sur la valeur de ce

travail difficile et se décrit comme technicienne: « Faire bander, jouir, éjaculer un homme ne demande rien d'autre qu'une bonne technique, de la patience, de l'art »

Dès 1977, Grisélidis Réal se consacre au militantisme. Elle donne des interviews, distribue des articles aux associations, aux politiques et même à ses clients. Elle participe à de nombreux colloques, témoignant toujours à visage découvert et sous son vrai nom. En 1989, elle réussit à obtenir, pour elle et ses collègues, le certificat de « bonnes mœurs et de bonne moralité » à Genève et se fait inscrire comme « péripatéticienne » sur ses documents officiels.



**Cette brochure a été réalisée à l'occasion de l'exposition ARGENT FACILE
organisée par le collectif occasionnel à Genève en Janvier 2022.**

www.ladispersion.ch